

**JUDO-CLUB**  
**13 PLACE JULES MERCIER**  
**F-74200 THONON-LES-BAINS**

ASSOCIATION LOI 1901 ENREGISTRÉE SOUS LE N°0744003873 (JO DU 08.07.2000)  
 AGREEMENT JEUNESSE ET SPORTS N°74 S 06 01 AFFILIÉE SOUS LE N°CL740250 AUPRES DE LA FFJDA

Tel: +33(0) 632620275

Site : <https://www.judoclubthonon.org>

Courriel : [judoclubthonon@gmail.com](mailto:judoclubthonon@gmail.com)



**Saison 2021 - 2022**

<b>Nom</b>		<b>Licenciés</b> <b>2020-2021</b>	<b>oui</b>  <b>non</b>
<b>Prénom</b>			

**Date de naissance :** \_\_\_\_\_

**Adresse**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**\* Mineur \***

Nom du responsable \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Téléphone(s)** \_\_\_\_\_

**Courriel(s)** \_\_\_\_\_

2016 & 2017	Baby judo	>>>>	Mercredi	17h00 à 17h50	
2016 & 2017	Baby judo	>>>>	Mercredi	18h00 à 18h50	
2016 & 2017	Baby judo	>>>>	Lundi	17h00 à 17h50	
2016 & 2017	Baby judo	>>>>	Jeudi	17h00 à 17h50	

2014 & 2015	Judo enfants	Pré-Poussins	Lundi et Jeudi	17h55 à 18h45	
2014 & 2015	Judo enfants	Pré-Poussins	Mardi et Vendredi	17h00 à 17h55	
2012 & 2013	Judo enfants	Poussins	Lundi et Jeudi	18h50 à 19h40	
2008 à 2011	Judo enfants	Benj.Min.	Mardi et Vendredi	18h00 à 19h30	

2007 & avant	Judo adultes (cadets, juniors, seniors):	Mardi et Vendredi	19h45 à 21h15	
--------------	--	-------------------	---------------	--

2007 & avant	<b>Self defense</b>	Mercredi	19h30 à 21h	
2007 & avant	<b>Taïso &amp; Ju Jitsu</b>	Jeudi	19h45 à 21h30	
2007 & avant	Katas - Préparation grades	Lundi	19h45 à 21h30	
2007 & avant	Groupe compétitions	Mercredi	14h à 14h55	

**nés en**

\* Cocher le(s) cours suivi(s) \_\_\_\_\_

<b>Tarifs 2021-2022</b>	Cotisation	Licence	Total
	Club	FFJDA	Inscription
Plus de 18 ans	247 €	40 €	287 €
Moins de 18 ans	187 €	40 €	227 €
Baby-judo (1 cours par semaine)	147 €	40 €	187 €
self défense/taïso/jujitsu 1 cours/semaine	147 €	40 €	187 €

Tournez SVP ->

Règlements échelonnés : (établir & signer TOUS les chèques à la date d'aujourd'hui)

	Immédiat	10 novembre 2021	10 décembre 2021	
Plus de 18 ans	100 €	100 €	87 €	287 €
Moins de 18 ans	80 €	80 €	67 €	227 €
Découverte	70 €	60 €	57 €	187 €
Self-taïso-jujitsu	70 €	60 €	57 €	187 €

Tarif préférentiel à partir du 3ème inscrit ( de la même famille), voir le trésorier.

Règlement	Cotisation + licence		A noter : cours d'essais du 6 au 10 septembre 2021 selon catégories d'âge à respecter
	Divers		
	<b>Total</b>		
Mode de paiement	Chèque(s)		
	Espèces		

Les entraînements débuteront le 13 septembre 2021 et s'achèveront le 7 juillet 2022

Cette **fiche d'inscription** doit obligatoirement être accompagnée de la demande de licence fédérale dûment renseignée, que le demandeur doit renseigner sous sa responsabilité sur le site fédéral <http://www.ffjudo.com/> puis doit compléter la notice d'assurance et imprimer par ses soins l'attestation d'assurance et la remettre lors de l'inscription ou au plus tard dans les 15 jours suivant au professeur,

**Article L 231 -2 du Code du sport**

I. L'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée est, sous réserve des II et III du présent article, subordonnée à la présentation d'une licence permettant la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive mentionnée à l'article L. 231-2 dans la discipline concernée.

II. Pour les personnes majeures non licenciées, l'inscription est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

III. Pour les personnes mineures non licenciées, et sans préjudice de l'article L. 231-2-3, l'inscription est subordonnée à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale.

Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'inscription à une compétition sportive nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive.

le soussigné, nom ..... prénom .....

agissant en qualité de (moi-même, ou père,mère, tuteur ou responsable légal de l'enfant) autorise les responsables du Club à prendre en cas d'accident toutes dispositions d'ordre médical en mes lieu et place s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu en raison des circonstances et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Judo Club Thonon et spécialement de l'obligation de ponctualité, d'hygiène, de respect des personnes, du matériel et des biens, et de l'autorisation de photographier l'adhérent dans le cadre de la pratique pour les besoins de la communication du club (presse et/ou site "internet"). Toute inscription est définitive et ne donne lieu à aucun remboursement.

Date

Signature avec mention lue et approuvée

